

Les arrondissements ecclésiastiques

Le territoire des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure est subdivisé en 13 arrondissements. Ces derniers ont pour tâche d'organiser les élections au Synode ecclésiastique et de mettre en œuvre les tâches organisées au niveau régional dans l'intérêt des paroisses de l'arrondissement. En raison du manque de ressources, en de nombreux endroits, les paroisses ne sont pas en mesure d'accomplir à elles seules les tâches souhaitées. La coordination régionale et la collaboration au-delà des limites paroissiales n'en prennent que plus d'importance. Pour les aider à accomplir leur mission, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure apportent leur soutien technique aux arrondissements.

Arrondissement du Jura

De nouveaux responsables pour une nouvelle législation

 **Philippe Paroz**
président du Conseil du synode jurassien (CSJ)

Le Synode d'automne de l'arrondissement, qui regroupe aussi les assemblées générales du Centre Social Protestant (CSP) et du Centre de Sornetan, s'est déroulé à Porrentruy et a marqué la fin d'une législature. Par conséquent, une partie du Conseil du Synode jurassien (CSJ) est arrivée au terme de son mandat. A cette occasion Silvano Keller a été élu à la présidence du CSJ et reprendra le mandat assuré par Philippe Paroz pendant 8 ans alors que Madame Katia Sulliger succédera à René Lautenschlager en tant que vice-présidente. Nul doute que cette nouvelle équipe, qui sera complétée par deux autres membres, saura faire bénéficier notre arrondissement de sa riche expérience, de son dynamisme et de son enthousiasme en prolongeant au niveau de notre région le travail extraordinaire accompli dans les paroisses, en créant davantage de synergies, en concentrant nos efforts, en construisant des ponts entre les paroisses et en proposant de nouveaux projets. Ils prendront leur fonction au premier mai de cette année. Si les nombreuses activités conduites par le CSJ, telles que l'animation de jeunesse, les aumôneries des personnes handicapées et malentendantes, Terre Nouvelle, le centre de documentation

CREDOC se sont poursuivies avec succès tout au long de l'année, 2019 aura été marqué par les difficultés financières que rencontre le Centre de Sornetan. Une commission chargée d'élaborer un projet pour l'avenir du Centre a présenté un rapport évoquant trois variantes que les paroisses de l'arrondissement étudieront afin qu'une décision puisse être prise avant la fin 2020. ■

Eglise réformée évangélique de la République et Canton du Jura

Site internet renouvelé, fin de législature en vue

 **Christiane Brand**
présidente du Conseil de l'Eglise

Au cours de l'année sous revue, le Conseil de l'Eglise a traité les affaires courantes qui lui sont dévolues lors de ses séances mensuelles. Il a été pris congé de Madame Florence Hostettler, animatrice de jeunesse et paroisse dans le district des Franches-Montagnes qui a souhaité se consacrer à plein temps à la préparation de son master en théologie. Monsieur Bernard Delannoy, animateur de jeunesse et de paroisse dans le district de Porrentruy est entré en retraite en juin. Le pasteur Stefan Meili qui assurait le poste du secteur alémanique aux Franches-Montagnes a quitté ses fonctions à la fin de l'année en raison d'un cumul de postes. Le projet de rénovation du secrétariat

cantonal, accepté par le législatif, a suscité des questions dont il a été pris note. Pour effectuer les travaux, le secrétariat cantonal a été déplacé dans des locaux mis à disposition par la paroisse de Delémont. Le bureau et la salle de conférence ont été refaits du sol au plafond et le mobilier partiellement changé. Ces rénovations ont complètement modifié l'aspect des lieux réaménagés de manière moderne et adaptée aux concepts actuels.

L'actualisation du site internet de l'Eglise, lié au site des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, a été réalisé cette année grâce à la contribution financière et à l'étroite collaboration des services généraux. Il a été tenu compte de la spécificité de notre Eglise qui abrite sous un même site ses trois paroisses, chacune disposant de son propre portail. Pour rappeler cette uniformité, les paroisses arborent le même logo stylisé chacun d'une couleur distincte et qui englobe toute la symbolique de la croix huguenote. Le logo de l'Eglise cantonale reprend les trois couleurs. En service depuis novembre, le site offre une plus grande visibilité des activités des paroisses, une recherche ciblée de l'information et accorde une grande place aux images. Cette fin d'année, les autorités cantonales de l'Eglise réformée du canton préparent la fin de la législature le 30 avril 2020. Les élections des membres qui siégeront au sein du législatif de l'Eglise auront lieu le 1^{er} mars 2020 simultanément dans les trois paroisses. Le Conseil de l'Eglise sera élu lors de l'Assemblée constitutive de l'Eglise qui aura lieu le 25 avril 2020